

EPREUVES D'ECM 1995

Durée 1 heure

Sages-femmes diplômées d'Etat Infirmiers et infirmières d'Etat

Option : sage femme

- 1- Dite quel départements ministériels correspondent les noms des personnalités suivantes:
 - Mme Albertine Hépié Gnananzan
 - Maître Lanciné Gon COULIBALY
 - Mr Albert Kacou TIAPANI
 - PROF. ASTSAIN Achi
- 2- Quelle est le différence entre le conseil municipal et la municipalité?
- 3- Qu'est ce que la majorité relative dans une élection? Quand parle t-on de ballottage
- 4- Citez quatre (4) devoirs du citoyen envers l'Etat.
- 5- Quel est le mode de désignation des présidents des institutions de l'Etat suivantes:
 - Conseil constitutionnel
 - Cours suprême
 - Grande chancellerie de l'ordre national .
 - Assemblée nationale

Option : Infirmiers et Infirmières diplômés d'Etat

- 1- Les étapes de l'élaboration de la loi.
- 2- L'Assemblée Nationale de la Côte d'Ivoire: Enumérez-en les commissions et donne le nombre de ses sessions en les précisant.
- 3- Quelle est la différence entre un Ministre et un Député?
- 4- Mode de désignation des personnalités suivantes:
 - Préfet
 - Maire
 - Sous -Préfet
 - Ministre
 - Conseiller Economique et Social
- 5- Citez les noms des ministres d'Etat dans le gouvernement actuel et préciser leur portefeuille.
- 6- A partir des mots et groupes de mots, recopiez les symboles de la Nation ivoirienne : Salut ô terre; Vert; Union; Liberté; Abidjanaise; Colombe', discipline, orange , "fraternité, blanc, éléphant, bélier, travail, paix.
- 7- Trouvez et recopiez le ou les bonnes réponses. les auteurs de l'hymne Nationale de la Côte d'Ivoire sont: Joachim Bony, Cardinal Yago, Abbé Coty, Philippe Yacé,: Germain Coffi Gadeau, Félix Houphouët Boigny, Jean Michel Pango, Mathieu Ekra, Général Zeze Barouan, Général Thomas D'aquin, Kadja Daniel